

**COMMUNE DE LES CLEFS (HAUTE-SAVOIE)
DÉCISION DU MAIRE N°2026-004**

Envoyé en préfecture le 17/07/2026

Reçu en préfecture le 17/07/2026

Publié le 20/07/26

ID : 074-217400795-20260716-2026_004_DEC-AI

Objet : Facturation d'un droit de stationnement - Route de Sulens

Le Maire de la commune de Les Clefs,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'Article L.2122-22 du CGCT relatif aux délégations consenties au maire par le conseil municipal ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 20 mars 2026 donnant délégation au maire pour fixer, dans la limite de 1 000 € par droit unitaire, les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal, ces droits et tarifs pouvant, le cas échéant, faire l'objet de modulations résultant de l'utilisation de procédures dématérialisées ;

Considérant que l'entreprise AVRILLON César Eirl domiciliée 2583, Route de Sulens 74230 LES CLEFS a stationné une benne sur le domaine public au droit de la parcelle A 2211, route de Sulens, du 19 juin au 1^{er} juillet 2026, soit sur une durée de 13 jours ;

Considérant qu'il appartient au maire, en vertu de la délégation susvisée, de fixer le tarif applicable à cette occupation ;

DÉCIDE

Article 1^{er} : Le tarif du droit de stationnement applicable à l'occupation du domaine public communal mentionnée ci-dessus est fixé à 10 € par jour.

Article 2 : Le montant dû par l'entreprise AVRILLON César Eirl est fixé à 130 €, correspondant à huit jours d'occupation du domaine public communal.

Article 3 : Un titre de recettes d'un montant de 130 € sera émis à l'encontre de l'entreprise AVRILLON César Eirl au titre du droit de stationnement mentionné à l'article 2. Le recouvrement sera assuré par le comptable public compétent selon les règles en vigueur.

Article 4 : La présente décision sera inscrite au registre des décisions du maire et portée à la connaissance du conseil municipal lors de sa prochaine séance.

Fait à Les Clefs, le 15 juillet 2026

Le Maire,
Sébastien BRIAND

